

Service TERRITOIRES

Objet : PLU de Landujan –
Modification

Dossier suivi par :
Annelise FERRÉ PELLÉ
02 23 48 26 60
annelise.ferre@bretagne.
chambagri.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Landujan
8, rue du Presbytère
35360 LANDUJAN

A Rennes, le 26 juin 2023

Monsieur le Maire

Par courrier électronique reçu en nos services le 12 juin 2023, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification du PLU de Landujan.

Le projet vise à modifier le périmètre de la zone 1AUe située au nord du bourg de Landujan, ainsi que l'OAP associée. La règle sur la hauteur des clôtures, inscrite à l'article U 5 du règlement littéral est également modifiée.

Après examen du dossier soumis à notre avis, la Chambre d'agriculture n'a pas de remarque à formuler et émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Loïc GUINES



Adresse de
correspondance :
Chambre d'agriculture
Rue Maurice Le Lannou
CS 74223
35042 RENNES CEDEX
02 23 48 23 23

chambres-agriculture-bretagne.fr